

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
15 h 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
0 » 0 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
11 » 1 » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 8 Mai.

On lit dans la République française :

Le premier devoir d'un gouvernement est de s'appuyer sur ses amis. Il est temps de renoncer à tout faire pour désarmer des adversaires qui ne désarmeront pas.

Un gouvernement doit pouvoir compter sur les siens, sur ceux qui l'ont fondé et qui, après l'avoir fondé, ont pour obligation étroite de l'affermir et de le défendre ; mais il ne pourra compter sur cet appui nécessaire qu'autant qu'il se souviendra de son origine, ne reniera pas les siens et gouvernera conformément à leurs principes et à leurs intérêts. On a parlé d'une République sans les républicains. L'heure est venue de parler d'une République pour les républicains sincères, de bonne volonté et sans distinction d'origine, mais non pour les monarchistes.

La République croit-elle que les républicains de bonne volonté et sans distinction d'origine, qui ont dû s'éloigner de la monarchie parce qu'il a été manifeste que la République était la seule solution possible et pratique après tant de révolutions, croit-elle, disons-nous, que ces républicains sincères peuvent accepter des projets qui les mettent directement en suspicion, parce qu'ils ont confié l'éducation de leurs enfants à des congrégations religieuses non autorisées ?

Ces hommes, qui ont usé du plus sacré des droits appartenant aux pères de famille, sont infiniment plus nombreux que la République française ne le croit. Dans la plupart des départements, notamment dans le Lot, ils forment l'appoint considérable qui a assuré la victoire sénatoriale du 5 janvier dernier. Supprimez-les, et les candidats opposés se trouvent élus.

La même observation s'applique aux élections pour la Chambre des députés. Il n'y a eu qu'une majorité de 400,000 voix environ, après le 16 mai. Aurait-on réuni cette majorité, sans le concours de tous les nouveaux adhérents sincères dont parle la République française ? Non certes, et si, par des mesures vexatoires les atteignant et les blessant jusqu'au fond de leur conscience, on les éloigne ou on les paralyse, quel sera le résultat ?

En ce qui nous regarde, nous resterons fermement établis sur le terrain où nous sommes, et les injustices ou les erreurs d'un jour ne nous feront pas désespérer du lendemain ; mais en serait-il ainsi, de ces énormes et paisibles bataillons de bons citoyens, venus à la République parce qu'ils ont pensé y trouver la liberté pour eux, la paix du jour et la garantie de l'avenir, au lieu de tourner de nouveau dans le cercle des compétitions dynastiques ?

La République doit être un gouvernement de liberté pour tous, et de sûreté pour les intérêts divers. Cette tâche lui est facile, car le pays ne demande qu'à lui prêter un appui absolu et dévoué. Le seul péril qu'elle puisse courir, c'est de se laisser dominer par les hommes qui l'ont perdue dans le passé, et qui ne rêvent que le triomphe détestable de leurs haines aveugles et de leurs procédés autoritaires.

Le conseil général de la Seine a clos sa session en émettant un vœu contre la liberté d'enseignement, contre la liberté d'association et

contre la liberté religieuse. On n'avait pas besoin de cette nouvelle preuve pour savoir de quel esprit particulier de tyrannie et de persécution le conseil général de la Seine est animé ; mais il est bon de signaler ces faits, afin que les conservateurs républicains soient bien persuadés qu'il faut lutter avec une égale énergie contre ceux qui veulent nous ramener au jacobinisme, et contre ceux qui veulent nous ramener à l'empire.

Nous devons reconnaître, du reste, qu'un certain nombre de membres radicaux, du conseil, a combattu la résolution adoptée par la majorité, dont les sympathies communardes ne sont un secret pour personne. M. Morin, notamment, radical de la plus belle eau, a exprimé le vœu qu'il n'y eût plus de congrégations religieuses ; mais, tant qu'il en existe, il veut la liberté pour elles. Il est à croire que M. Morin sera bientôt excommunié par le conseil municipal.

On télégraphie de Rome, le 5 mai :

La Riforma croit savoir que le président du conseil a exprimé au gouvernement français le désir de voir proroger pour six autres mois, la convention provisoire conclue entre l'Italie et la France.

Cette prorogation serait nécessaire par suite de l'impossibilité de négocier cette année un traité de commerce définitif.

Cette dépêche confirme et justifie les conclusions de l'article que nous avons publié, samedi, sous ce titre : *Les traités de commerce.*

On lisait, ces derniers jours, dans les journaux de Paris :

Des avis du Cap portent que le prince Louis-Napoléon, après avoir rejoint l'état-major du général Chelmsford s'est trouvé subitement pris d'une grave indisposition.

Cette indisposition serait-elle la même que celle dont les historiens parlent, au sujet de Henri IV quand il allait au feu ?

Dans ce cas, nous souhaitons au dernier des Bonaparte d'avoir le même courage que le chef des Bourbons... une fois l'émotion passée.

Il ne paraît pas, du reste, que l'indisposition du prince Louis soit grave. Une correspondance bonapartiste, les *Tablettes d'un spectateur*, contient à ce sujet la note suivante :

Jusqu'à présent, il n'y a aucunement lieu de s'alarmer. Le prince a payé son tribut aux influences climatiques de l'Afrique du Sud, c'est ce qui arrive à la plupart des officiers nouvellement débarqués.

REVUE DES JOURNAUX

République française.

Les chiffres exacts de l'élection de Nyons réduisent à un chiffre fort modeste la majorité obtenue par le candidat bonapartiste, M. le marquis d'Aulan. L'Ordre exagère même le succès de ce candidat en parlant de 224 voix. En effet, le nombre des votants étant de 9,366, dont la moitié plus un et de 4,684, M. d'Aulan, qui a obtenu 4,743 suffrages, n'a en réalité que 59 voix de plus que le minimum nécessaire.

Il est donc ridicule de se persuader que ces 59 voix constituent « un courant d'opinion » en faveur du bonapartisme. L'Ordre et le Pays oublient volontiers qu'il y a trois ans le même marquis d'Aulan fut élu avec 2,000 voix de majorité environ.

France.

Au mois de mai 1871, pendant l'agonie de la Commune de Paris, un Français, jeté sur les bords du Rhin par une douloureuse et impérieuse nécessité, se trouvait un soir à Heidelberg.

Assis dans une salle d'attente du chemin de fer, isolé dans sa tristesse nationale, notre compatriote attendait, vers minuit, le passage d'un train qui devait le conduire en Suisse, et son cœur serré lui redisait à chaque battement nos malheurs et nos humiliations.

Tout à coup, le sifflet d'une locomotive lui annonça l'arrivée d'un convoi, et il vit la gare se remplir de soldats d'infanterie qui revenaient de captivité et qui, hâves, défaits, avec des uniformes presque en haillons, lui apparurent soudain comme le spectre de la défaite.

Ces hommes désarmés, silencieux, alourdis par l'adversité, étaient des débris de cette jeune et brillante armée française, à laquelle l'implacable victoire allemande avait infligé des catastrophes sans exemple dans l'histoire.

Il y a des impressions que la parole ne saurait exprimer et que la plume est impuissante à traduire. Rien ne peut dépeindre l'émotion navrante de cette rencontre, dans un tel lieu et dans de pareilles circonstances.

Mais, en dehors de la torture de l'âme, il se dégageait de ce spectacle des enseignements sombres et solennels, et le voyageur se demanda pourquoi notre génération avait tant de larmes à léguer à l'avenir.

Les fautes de l'Empire, les aveuglements de Napoléon III, les insuffisances du commandement, les aberrations de Sedan, les crimes de Metz, tout cela n'était que l'effet inévitable d'une cause plus haute et l'expiation philosophique fatale.

Un peuple ne tombe ainsi que lorsqu'il a préparé sa chute, et ce bataillon de prisonniers était l'image vivante de la servitude acceptée par la nation qui avait subi de vivre sans liberté.

La conséquence, c'est que tout se paye ici bas, et, par suite, que l'Allemagne, comblée par la fortune militaire, s'est trouvée brusquement en face de devoirs et de responsabilités, qu'elle ne connaissait pas encore.

La gloire des armes ne suffit pas pour obtenir l'éloge des siècles ; elle est le moyen accordé à un peuple pour servir la cause éternelle du progrès, et la grandeur oblige.

Le règne de Louis XIV est l'époque la plus brillante de la monarchie, parce que l'aurore des lettres des arts et du commerce s'unit à celle des conquêtes et parce qu'aux noms de Condé, Turenne, Vauban, Duquesne, Duguay-Trouin, s'ajoutent les noms de Colbert, Louvois, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Fénelon, Lebrun, Lescœur, Girardon, Puget et Perrault.

On peut se demander ce qu'a fait l'empire allemand, depuis huit ans, pour le bonheur de l'humanité, et quels hommes il a produits.

Il y a dans l'état actuel du peuple allemand deux choses qui sont pour tous les penseurs l'objet de profondes réflexions : les souffrances matérielles et les résistances politiques.

Il résulte d'une statistique, publiée officiellement à Berlin, qu'il y a aujourd'hui 340,000 ouvriers sans ouvrage et 14,000 employés sans place. La réduction moyenne des salaires a été, cette année, de près de 20 0/0, et, chiffre énorme, plus de 300,000 contribuables ont été poursuivis par le fisc pour ne pas avoir payé l'impôt foncier.

La Prusse semble ne pas se soucier de justifier sa victoire par des bienfaits, et elle oublie que, suivant une mâle expression, « la force que l'on a déchaînée devient impérieuse à son tour ; car, dès qu'il a reçu la première salutation impériale, le César appartient à la fatalité jusqu'à sa mort. »

Demandons nos moyens d'action à la Liberté, puisque la gloire coûte un tel prix, et ne peut pas accomplir l'œuvre ; mais n'oublions jamais la gare d'Heidelberg.

Soir.

La Marseillaise refuse aux républicains le droit d'avoir l'esprit de gouvernement. Les plus ardents ennemis de la République n'ont jamais soutenu une autre thèse.

Voici comment s'exprime le journal intransigeant :

Un républicain qui prétend avoir l'esprit de gouvernement, c'est-à-dire l'esprit d'autorité, car cela ne veut pas dire autre chose, est un faux républicain. S'il ne dupe pas les autres, il se dupe lui-même. Nous ne connaissons qu'un esprit, c'est l'esprit d'indépendance absolue, et c'est celui-là que nous voulons imposer aux hommes.

C'est la conclusion d'un long article ; mais elle suffit, car toute la thèse, tous les principes que défend et que représente la Marseillaise y sont renfermés.

On y trouve la négation formelle, absolue de toute organisation politique, sociale, économique. Aucune organisation quelconque : ce qu'on appelle vulgairement un gouvernement, ne se peut comprendre avec l'esprit d'indépendance absolue. L'esprit d'indépendance absolue est négatif de toute loi, de toute contrainte.

Nous ne discutons pas les raisonnements et les conclusions de la Marseillaise. Elle est logique, ses idées sont arrêtées et nous ne désirons ni ne prétendons la convaincre. Si nous nous sommes arrêtés à ces paroles, c'est qu'en ce moment un certain nombre de républicains, naguère mieux inspirés, s'allient pratiquement aux apôtres d'idées qu'ils répudient évidemment en principe. Nous sommes sûr que ces républicains n'admettent pas qu'on puisse gérer les affaires d'un pays sans esprit de gouvernement, qu'ils n'acceptent pas la thèse de l'indépendance absolue. Et cependant ils raillent ou insultent les républicains libéraux qui défendent la loi ; qu'ils mettent donc leur conduite d'accord avec leurs principes et qu'ils ne s'exposent pas à être obligés de renier demain, s'ils arrivent au pouvoir, leurs paroles et leurs écrits d'aujourd'hui.

National.

Les délégués des Chambres de commerce protectionnistes se sont réunis au Grand-Hôtel. M. Pouryer-Quartier présidait ; il a prononcé, à cette occasion, un de ces discours où il met l'éloquence la plus véhémement au service de ses ardentes convictions. C'est le Mirabeau de la protection. Quand on l'écoute, quand on le lit, on se sent entraîné ; il faut, avant de le juger, reprendre haleine, se recueillir, se soustraire à la domination de cette parole impérieuse et impétueuse. Il faut entendre aussi le son de l'autre cloche, et peser les arguments des libre-échangistes, qui, de leur côté, ne sont ni moins convaincus, ni moins pressés, ni moins habiles et qui disputent la palme de l'art oratoire.

Quand donc les Chambres se décideront elles à entamer cette redoutable discussion ? On a beau reculer, il faudra bien en venir à fixer les tarifs et à trancher la question des traités de commerce. Le plus tôt sera le mieux. On ne doit pas faire attendre la protection qu'on accordera, car l'attente prolonge et aggrave des maux qu'on pourrait guérir ; il ne faut pas non plus laisser espérer si longtemps la protection qu'on refusera, car l'industrie a le droit de savoir ce qui l'attend ; elle a besoin d'établir ses calculs sur des bases précises. Tout vaut mieux que l'incertitude, qui ne remédie à rien,

Sans doute, c'est un défilé à traverser, une rude épreuve à subir. Nous comprenons les répugnances du Parlement et du ministère; nous ne comprendrions pas que ces répugnances l'emportassent sur le sentiment d'un devoir évident, pressant, impérieux. Il est dur d'infliger de cruels mécomptes à des gens à qui on s'intéresse; il est dur de mécontenter des amis, de dissiper des illusions trop longtemps entretenues. Quand les Chambres auront prononcé, quoi qu'elles décident, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Mais c'est une faiblesse sans excuse que de ne pas juger un procès, sous prétexte que tous les plaideurs sont également sympathiques, et que les perdants seront désolés et peut-être furieux. Car les frais ne font que grossir, et les intérêts en suspens ont droit à une solution.

Tel est, à coup sûr, le sentiment de M. Tirard, qui a poliment, mais nettement contredit la députation protectionniste. L'honorable ministre du commerce est partisan du traité de commerce et n'admet qu'une protection restreinte; on doit le féliciter de sa franchise.

INFORMATIONS

Voici l'énumération des projets de loi que les ministres tiennent prêts pour la rentrée des Chambres;

Le ministre de l'intérieur déposera un projet d'organisation municipale, complétant la loi sur les maires qui est aujourd'hui en vigueur. Ce projet de loi règlera tout ce qui concerne la composition et les attributions des conseils municipaux.

Le ministre des finances déposera le projet de loi qui a pour but de faire remisé aux amnésiés des frais de justice qu'ils sont tenus de payer en l'état actuel de la législation.

Le ministre de l'agriculture et du commerce déposera un projet de loi sur le reboisement, qui a été élaboré par la commission supérieure d'aménagement des eaux.

Le ministre de l'instruction publique déposera un projet relatif à la réorganisation de l'école d'administration, fondée par la République de 1848 et supprimée à l'avènement de l'empire.

En outre le ministre de la justice prépare un projet destiné à apporter certaines réformes à notre organisation judiciaire, et notamment à réduire le nombre des tribunaux et celui des membres des diverses chambres des cours d'appel. Il prépare également avec le concours de la commission extra-parlementaire, instituée par son prédécesseur, un projet réformant sur un certain nombre de points notre code d'instruction criminelle, notamment les articles concernant la détention préventive et le secret de l'instruction.

Le ministre de l'instruction publique s'occupe de la préparation d'un important projet de loi supprimant le privilège de la lettre d'obédience pour les instituteurs et les institutrices congréganistes.

Enfin le ministre des travaux publics prépare un projet secondaire de classement des chemins

de fer comprenant les lignes qui ne font pas partie du classement général voté par la Chambre avant les vacances et qui ont été renvoyées par la Chambre à l'examen du ministère

M. Lockroy doit interpellier le cabinet dès la rentrée de la Chambre. Cette interpellation paraît avoir pour but principal, de permettre à M. Lockroy de traiter incidemment la question Blanqui.

Le cabinet se trouverait ainsi amené à faire connaître publiquement son opinion, en ce qui concerne l'inéligibilité de Blanqui avant le dépôt du rapport sur les élections dans la 1^{re} circonscription de Bordeaux.

Voici la résolution prise à Bordeaux, à l'unanimité, par les quatre mille personnes, qui assistaient à la conférence de M. Jules Simon.

La réunion, s'inspirant des vrais intérêts agricoles et commerciaux des départements du sud-ouest de la France,

Exprime le vœu :
Que dans les nouveaux tarifs de douane à établir, il ne soit pas fait un pas en arrière, et que les nouveaux tarifs actuellement existants soient le maximum des droits à percevoir;

Que des négociations soient immédiatement engagées pour le renouvellement et l'amélioration, au profit de notre agriculture, des traités de commerce si malencontreusement dénoncés, et cela afin d'assurer la fixité indispensable aux opérations de longue haleine;

Que, dans le but d'atteindre ce résultat, avantageux pour l'immense majorité de la nation, les négociateurs s'inspirent de cette pensée qu'aucune industrie, manufacturière ou agricole n'a le droit d'être protégée au détriment des autres branches de l'activité productrice du pays;

Qu'enfin la réciprocité serve, le plus possible, de base aux conventions internationales à régler avec les peuples des deux continents.

Mort du général Félix Douay.

Le général Félix Douay, dont on avait prématurément annoncé le décès le 30 avril, est mort dans la nuit du 4 au 5 mai.

La maladie dont il était atteint depuis deux mois avait un tel caractère de gravité que toute chance de guérison était devenue improbable.

Le général Douay, né à Paris, le 14 août 1816 entra dans l'armée comme engagé volontaire en 1834. Quatre ans après, il avait l'épaulette de sous-lieutenant; nommé lieutenant en 1840, capitaine en 1843, chef de bataillon en 1849, lieutenant colonel en 1853, colonel en 1855, général de brigade en 1859 et général de division en 1863, il commandait, en cette qualité la 1^{re} division d'infanterie à Paris, quand éclata la guerre de 1870.

Il fut alors placé à la tête du 7^e corps d'armée dont la concentration se faisait autour de

Belfort.

Après nos deux défaites du 6 août, il fut envoyé avec ses troupes à l'armée de Châlons et prit part à la bataille de Sedan. Il fut élevé à la dignité de grand-croix le 18 juillet 1871, et chargé de l'organisation du 6^e corps d'armée, dont il conserva le commandement jusqu'au commencement de cette année. Relevé de son poste, il venait d'être appelé à occuper l'un des trois emplois nouvellement créés, d'inspecteur général de corps d'armée.

Le général avait deux frères morts sur le champ de bataille, l'un, comme colonel à Solferino, l'autre, comme général de division, à Wissembourg. Quant à lui, il s'était plus particulièrement occupé des questions de tir, et c'est sur sa proposition que, depuis deux ans, on envoie au camp de Châlons des officiers supérieurs d'infanterie, suivre les intéressantes expériences qui y sont faites.

Le général a succombé lundi, à trois heures du matin.

La veille de sa mort, lisons-nous dans le *Gaulois*, sa fille vint lui rendre visite. Il était huit heures du soir. La journée avait été terrible et les douleurs néphrétiques qui le torturaient le laissaient à ce moment en repos.

Dès qu'il aperçut sa fille, le général se leva sur son séant et lui fit signe d'approcher. Puis il déposa un long baiser sur son front et prononça ces paroles :

— Il faut avoir du courage, mon enfant; je vais partir pour le ciel; je te bénis, que Dieu veille sur toi!

Et comme la jeune fille sanglottait, le général l'embrassa une seconde fois et ajouta :

— Allons, allons, du courage, du courage! Quelques heures plus tard, le général rendait le dernier soupir.

La situation en Russie

On lit dans une correspondance de Berlin, publiée par le *Standard* :

« Les nouvelles qui nous arrivent de Saint-Petersbourg nous dépeignent cette ville comme étant morne et sombre; les rues sont désertes. Si plus de trois personnes s'avisent de se promener ensemble, elle courent risque d'être arrêtées. Les troupes sont consignées dans les casernes, prêtes à marcher au premier signal; les patrouilles circulent nombreuses; les généraux et les fonctionnaires, sortant en voiture, sont accompagnés par une escorte de cavalerie. Les affaires sont absolument mortes.

Les arrestations continuent et ne se bornent nullement à des étudiants et à des jeunes gens. Parmi les personnes arrêtées se trouve le sénateur Stalof qui a figuré comme défenseur dans un récent procès de nihilistes, M. Pyttin, un des directeurs de la Banque impériale, le professeur Fannircyo, M^{me} Philosapoff, femme du premier procureur militaire, des parents de Scholz et Drenteln, les deux chefs de la police secrète, un grand nombre d'officiers et d'autres personnes d'un rang élevé et dans une belle situation sociale.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

8 Mai 1879. (47)

Correspondance Littéraire AD FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST GAPENDU.

XVII

LES MASSACRES A DAMAS.

Du 18 juin au 9 juillet, les réunions s'étaient multipliées parmi les musulmans, et les cafés retentissaient d'injures et de menaces contre les chrétiens. Les intentions devenaient évidentes.

Des Turcs entraient chez les Lazaristes et chez les sœurs, examinaient les portes et disaient: « Encore quelques jours, et nous ferons de votre établissement une belle mosquée!... encore quelques jours, et nous n'entrerons pas ici furtivement, mais en *matras*, car nous sommes les maîtres partout où se trouvent les chrétiens. »

Les maisons des chrétiens avaient été marquées

avec de petite croix rouges, comme jadis avaient été marquées les maisons des protestants, lors des massacres de la Saint-Barthélemy. Des musulmans rencontraient-ils un chrétien dans la campagne, ils traçaient en l'injuriant une croix sur la route et forçaient le malheureux à fouler aux pieds le signe de la Rédemption. Des croix de bois étaient suspendues au cou des Chiens-loup qui pullulent à Damas; d'autres chiens étaient chassés par les rues, portant des écriteaux où se lisaient ces mots: *Consul de France*, d'autres: *consul de Russie*, d'autres: *consul de Prusse*.

L'Angleterre avait eu seule le triste honneur d'échapper à cet outrage (1).

Le consul anglais, M. Banck, lorsque ses collègues des autres puissances lui avaient parlé de leurs craintes, avait répondu qu'il ne croyait pas aux *mauvaises intentions* des musulmans.

« A quoi bon aller chez le pacha? disait-il; je lui ai déjà tout dit ce qu'il y a à lui dire! »

Et les massacreurs continuaient leurs préparatifs, et les chrétiens tremblaient, et Akmed-Pacha faisait appeler M. Lanusse, qui gérait notre consulat, et il lui disait d'un ton hypocrite :

« Je crains bien que des malheurs n'arrivent. Je ne sais vraiment quel parti prendre. Je redoute les Druses! »

Et c'était lui qui dirigeait les Druses!

Cependant les Druses étaient arrivés chaque jour à Damas, et se joignaient aux soldats turcs.

Les consuls, effrayés, étaient accourus chez Akmed-Pacha et lui avaient demandé de faire sortir

les Druses de la ville. Le pacha y consentit sans difficulté, et les Druses s'en furent tranquillement; mais Akmed publia en même temps un ordre par lequel il était défendu de porter sur soi des armes, et, sous prétexte de garder les chrétiens, il plaça six cents hommes de troupes dans leur quartier.

Les chrétiens, glacés d'horreur par cette précaution dont ils devinaient la portée, avaient fait cependant bonne contenance. Quelques-uns même avaient invité à dîner les officiers turcs. L'un de ces derniers fut reconnu par une jeune fille échappée au massacre de Rachaya.

« C'est l'assassin de mon père! » s'écria-t-elle en tombant évanouie.

Le 3 juillet, Abdallah, le *cheik-ul-islam* (chef de la religion) de Damas, présenta au gouverneur un *fetwa* ou décision par lequel il prouvait, s'appuyant sur le Koran, que le massacre des chrétiens était autorisé par la *loi sainte*.

Il n'y avait pas seulement soif de sang chez les Druses et chez les Turcs, il y avait désir de vol et de pillage. La loi turque défend aux chrétiens de devenir propriétaires fonciers sur le territoire ottoman. Tous donc sont obligés de garder chez eux leur fonds qu'ils convertissent en pierreries, en bijoux, en riches vêtements. Tous les chrétiens sont commerçants, et toutes leurs richesses sont constamment représentées matériellement chez eux. Quelle curée pour les massacreurs!

Et lorsqu'on parlait à M. Banck, le consul anglais, des appréhensions que chacun ressentait :

« Bah! disait-il, ce sont des bêtises (1)! »

MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL DES INSTITUTIONS

M^{me} Bouscat, institutrice de hameau à Saugues (mairie de Labastide-Marnbac);
Sœur Seronie (Marie), institutrice à Nozac;
M. Dajeau, instituteur-adjoint à Duravel.

On nous prie d'annoncer que M. Malinowski professeur en retraite, auteur d'un ouvrage sur l'*Histoire de l'Université de Cahors*, en collaboration avec notre compatriote M. Baudouin, censeur des études au lycée de Saint-Omer, fera, vendredi prochain, à 8 h. et demie du soir, dans la grande salle de la mairie, une conférence sur ce sujet.

La *Petite Gironde* annonce que le château Margaux, qui était la propriété de M. Agnès, a été vendu 5 millions de francs à M. Philippe Will, banquier à Paris.

L'académie des Jeux Floraux a tenu, samedi 3 mai, à Toulouse, sa réunion annuelle à l'occasion de la Fête des Fleurs. Cette solennité avait attiré un plus grand nombre de spectateurs que de coutume, à cause de la réception de Frédéric Mistral, comme maître des Jeux Floraux.

Les hauteurs qui environnent Foix étaient ces jours derniers, couvertes de neige.

Enfin le 9 juillet était arrivé, ce jour terrible, glorieux, qui fera à jamais la honte de tout un peuple. Ce jour où des milliers de cris innocents s'élevèrent vers le ciel et demandaient le secours d'un Dieu vengeur, ce jour-là des hommes souillaient leur conscience d'hommes pour descendre à un degré plus bas que celui de la brute féroce.

Partout les massacres avaient lieu à la fois. Partout l'incendie était allumé, partout retentissaient les cliquetis des armes, le bruit de la fusillade. L'air était déchiré par les hurlements des bourreaux, par les plaintes des victimes. Un nuage de poussière s'élevait et se mélangeait à la fumée sortant des détonations, à la fumée s'échappant des armes à feu. Les émanations du sang humain se joignaient à celles de la poudre, et l'atmosphère était sure chargée de miasmes putrides.

C'était sur le consul de Russie que s'était déchaînée la fureur des Druses: c'était le consul russe qu'ils avaient attaqué en premier. Le pavillon déchiré, les archives mises en pièces, les meubles brisés, le feu propagé partout, avaient été le signal de l'horrible carnage.

Quelques instants après, tous les consuls, toutes les habitations chrétiennes et juives étaient menacées à la fois. Alors la boucherie avait commencé sur une formidable échelle: alors la ville tout entière n'avait poussé qu'un seul et même cri, auquel avait répondu le sanguinaire rugissement des Druses.

(A suivre).

(1) Lettres du 8 septembre 1860 de M. Poujoulat.

(1) Historique, malheureusement trop historique.

On nous écrit de Nîmes, le 7 mai :

« Depuis plusieurs jours, notre région est désolée par une véritable tempête. Notre récolte est gravement compromise par suite de cette température anormale. Les fruits sont arrachés des branches et les arbres plient sous la violence de ces rafales qui dévastent nos campagnes. Il est à redouter, si cela continue, que nos agriculteurs déjà si cruellement éprouvés ne se ressentent longtemps de ces intempéries. »

On lit dans le *Republicain du Gers* :

« La nommée Caroline Ufferte, épouse Escudé, a été trouvée morte, frappée par la foudre, dans la commune de Saint-Sauvy, quartier de la Bordeneuve. »

« Son état était des plus pitoyables. Elle avait les cheveux complètement brûlés, l'oreille droite emportée, le côté droit du nez présentait une blessure qui, sans nul doute, avait été faite par le choc que la victime avait reçu en tombant la face contre terre; ses habits étaient hachés. »

« Le lieu où s'était produit l'accident était constellé de débris des habits de la défunte : on y voyait sa cravate brûlée, ses habits déchiquetés et ses sabots consumés. »

On écrit d'Aillas au *Glanneur* :

Un affreux accident vient de plonger dans la douleur une excellente famille de paysans, du bourg d'Aillas.

Lundi dernier, trois personnes de cette famille, le père, sa belle-fille et un de ses fils âgé de vingt ans, travaillaient dans un champ de froment, situé à la jonction des deux vallées de la Passale et de la Lisolle. Le ciel était chargé de nuages, mais l'air était frais, et rien ne faisait présager l'orage; la pluie commençant à tomber, assez abondamment, ces trois personnes coururent se mettre à l'abri, le père contre une haie, la jeune femme près d'un chêne et le jeune homme à trente mètres plus loin, sous un autre chêne; un instant après, un coup de tonnerre assez faible se fit entendre, un second le suivit de près; le père alors appela son fils en le priant de venir le trouver et de s'éloigner de cet arbre, sur lequel la foudre pouvait tomber.

« A peine avait-il donné cet avertissement qu'un troisième coup de tonnerre, cette fois, avec une détonation épouvantable, déchira les nuages, et un serpent de feu s'abatit sur le chêne au pied duquel était Justin Sacriste, pénétra dans le tronc de l'arbre, et vint sortir, en faisant voler l'écorce au loin et avant de se perdre dans la terre, au-dessus de la tête du malheureux jeune homme, qui roula à terre sans faire le moindre mouvement, sans pousser un cri. Son père était déjà près de lui, ainsi que sa belle-sœur; ils essayèrent de le soulever, il leur semblait, tant le coup avait été rapide, qu'ils pouvaient par leurs soins, le rappeler à la vie. Hélas! tout était fini, l'asphyxie avait été complète, la mort instantanée; et cependant le feu n'avait brûlé que légèrement les cheveux de la victime et noirci son visage; pas la moindre égratignure sur son corps. »

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN AGRICOLE

Nouvelles des Récoltes.

Renseignements sur les semailles de printemps et l'apparence des récoltes en terre.

Le *Journal officiel* publie, sous le titre qui précède, un certain nombre de renseignements sur la situation agricole dans les neuf régions de la France. — Nous reproduisons ces avis intéressants :

1^{re} RÉGION (NORD-OUEST).

Finistère, 23 avril. — Les semailles de printemps sont à peu près terminées. Sous l'influence d'une température froide et humide, la levée des grains s'opère lentement. Les froments d'automne, bien qu'ayant souffert de l'hiver, ont une apparence assez satisfaisante. Les seigles laissent plus à désirer.

Ille-et-Vilaine, 23 avril. — Depuis les premiers jours de mars, un temps sans pluie, a permis d'exécuter dans de bonnes conditions les semis de printemps. Les céréales d'hiver se sont améliorées, mais elles avaient trop souffert pour se remettre complètement; elles resteront claires sur bien des points.

2^e RÉGION (NORD).

Pas-de-Calais, 24 avril. — Bien que retardés par les pluies, les ensemencements se sont faits d'une manière satisfaisante. La levée des grains s'opère bien et permet d'espérer une bonne récolte. Les blés d'hiver s'annoncent bien : il faudrait seulement du beau temps. L'étendue des terres ensemencées en céréales sera au moins égale à celle d'une année ordinaire, les grains qui n'ont pu être semés en automne ayant été remplacés par des grains de mars.

Seine-Inférieure, 24 avril. — Par suite d'une température peu favorable, les semailles de printemps sont encore à faire sur bien des points. L'étendue cultivée en blé est un peu moindre que de coutume, elle peut se diviser de la manière suivante :

- Bonne apparence..... La moitié.
- Passable..... Un quart.
- Mauvais..... Un huitième.
- Ensemencé sans résultat,.... Un huitième.

Cette dernière partie a dû être cultivée de nouveau, soit en blé de printemps, soit en orge.

Seine-et-Oise, 24 avril. — Les semailles de printemps se sont faites dans d'assez bonnes conditions. Les vides occasionnés par les mauvais temps de l'automne ont été comblés en blés de mars, qui présentent aujourd'hui un bel aspect. En résumé, la situation des produits agricoles paraît satisfaisante, comparativement à l'année dernière.

3^e RÉGION (NORD-EST).

Aube, 26 avril. — Les seigles et les blés, tels qu'ils sont aujourd'hui, font espérer une récolte égale à celle d'une année moyenne.

Vosges, 26 avril. — Les ensemencements de printemps se sont effectués dans d'assez bonnes conditions. La situation des récoltes en terre est généralement satisfaisante. Il ne manque plus que du beau temps pour que la végétation, qui est en retard de plus de quinze jours, puisse regagner le temps perdu.

6^e RÉGION (EST).

Haute-Saône, 22 avril. — Les semailles se sont exécutées dans des conditions favorables. Les céréales d'automne laissent à désirer. Les blés semés tard sont restés faibles; ceux mêmes qui ont été semés en bonne saison présentent de nombreux vides causés par les ravages des limaces, des vers blancs et des souris.

Saône-et-Loire, 29 avril. — La situation des récoltes n'a rien de bien compromis, mais il est grand temps que les pluies prennent fin, tant pour les produits en terre que pour les travaux qui restent encore à faire.

Savoie, 24 avril. — La bonne température du mois de mars a été favorable aux semailles de printemps et à la plantation des pommes de terre. Par suite de la rigueur de l'hiver, les ensemencements d'automne n'ont pas partout acquis un développement suffisant, néanmoins ils présentent en général une assez bonne apparence.

7^e RÉGION (SUD-OUEST).

Gers, 26 avril. — Des pluies torrentielles occasionnant des inondations ont retardé et trop souvent empêché des travaux de toute nature. Les semailles d'automne s'étaient également faites avec beaucoup de difficultés. On doit donc supposer dès aujourd'hui qu'il y aura un déficit considérable des récoltes en terre comparativement à une année moyenne.

Lot, 23 avril. — Les emblavures de printemps ont été entravées par les pluies continuelles d'avril. Les céréales d'automne souffrent et ne promettent pas une récolte abondante.

8^e RÉGION (SUD).

Hérault, 24 avril. — Les céréales d'automne présentent un très bel aspect et promettent une bonne récolte. Les plantes fourragères et la vigne au contraire ont beaucoup souffert de la gélée du 13 avril et laissent beaucoup à désirer.

Aude. — Les pluies continuelles ont été très contraires à la bonne préparation des terres destinées aux semailles de printemps. La situation agricole actuelle est loin d'être satisfaisante.

9^e RÉGION (SUD-EST).

Haute-Loire. — Les semis de printemps ne sont pas encore terminés par suite de mauvais temps. Les céréales d'automne (froment, méteil et seigle), protégées par la neige qui a recouvert la terre pendant la majeure partie de l'hiver, ont en ce moment une belle apparence. Elles ne présentent pas de vides comme l'année dernière. Les cultivateurs réclament seulement du beau temps.

Bordeaux (Gironde), 4 mai.

Blés : Nous avons eu depuis quelques jours, passablement d'arrivages de blé d'Amérique. Les acheteurs n'ont pas été très nombreux cette semaine, les mauvais temps que nous avons eu en sont la cause.

Nous cotons : 21 à 21.25 les blés roux d'Amérique, 21.75

à 22 fr. les blés blancs d'Amérique, les 80 k. pris sous vergues, sans escompte.

Farines : Il entre très peu de chose en magasin, tout ce qui arrive des fabriques se livre aux acheteurs. On cote :

19. » les Nérac et 18.50 les qualités du Lot, le tout les 50 kil.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 7 mai, minuit.

EMPRUNT MUNICIPAL

Nous apprenons à la dernière heure que la commission des finances s'est réunie hier, à deux heures, au Luxembourg, et qu'il a été décidé qu'une résolution définitive serait prise aujourd'hui sur les diverses propositions faites au sujet du remboursement de la dette au Crédit foncier.

Le rapporteur sera nommé dans cette réunion.

Nous croyons savoir que les conclusions de la commission ne laisseront pas que de causer certaines surprises.

Il se pourrait, en effet, qu'une majorité se fût formée au sein de la commission qui ne consentirait à un emprunt que jusqu'à concurrence exacte de la dette à rembourser.

(Globe).

Paris, 6 mai.

Les mouvements préparatoires pour la marche en avant ont commencé.

Les Anglais entreront probablement dans une quinzaine de jours sur le territoire des Zoulous.

Paris, 7 mai.

Un télégramme de Capetown adressé au *Daily Telegraph* annonce que le prince Louis Napoléon est atteint d'une fièvre violente.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du *Journal du Lot*).

Paris, 8 mai, 11 h. 25, matin

Une dépêche importante du *Journal des Débats* confirme la maladie du prince Louis Napoléon, à Durban. Cette dépêche ajoute : La situation des affaires au camp, donne des préoccupations à Londres. Le gouverneur sollicite de nouveaux renforts; on craint l'attitude des peuplades voisines.

Bourse de Paris

Cours du 8 Mai

- Rente 3 p. %..... 72.40
- 3 p. % amortissable. 81.50
- 4 1/2 p. %..... 140.50
- 5 p. %..... 113.60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 7 mai.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	5.030 »	3.028 »
Crédit foncier.....	762 50	760 »
Orléans-Actions.....	1.185 »	1.185 »
Orléans-Obligations.....	380 »	379 »
Suez.....	740 »	740 »
Italien 5 %.....	78 90	79 »

La cinquième série de *Napoléon-le-Petit* illustré, qui vient de paraître, contient deux des plus remarquables dessins de cette belle publication : la *Case-mate*, de Lix, et la *Lampe dans l'Ouragan*, d'Emile Bayard, saisissante mise en scène de l'admirable page de Victor Hugo sur la conscience.

La sixième et dernière série de *Napoléon-le-Petit* contiendra un dessin de Jean-Paul Laurens.

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 6 mai.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2.602	1.987	1.35 à 1.80
Vaches.	325	495	1.10 à 1.65
Taureaux.	105	96	1.25 à 1.55
Veaux.	695	598	1.64 à 2.34
Moutons.	14.452	13.981	1.75 à 2.04
Porcs.	1.897	1.720	1.20 à 1.36

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Cézac.

Exécution de l'article 41 du Règlement des Chemins vicinaux.

Chemin vicinal ordinaire numéro 6, de Cézac à Pechpeyroux et à Villesèque.

AVIS

DU DÉPÔT A LA MAIRIE

D'un projet pour l'exécution duquel est demandée une déclaration d'utilité publique.

Le Maire de la commune de Cézac donne avis que l'avant-projet de rectification du chemin ordinaire, numéro 6, présenté par M. l'Agent-voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'ordonnance du 23 août 1835, a été déposé ce jourd'hui, au Secrétariat de la Mairie, et qu'il y restera pendant quinze jours, du quinze au vingt-cinq mai inclusivement, où chaque habitant pourra en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui le suivront, un commissaire désigné par nous recevra, à la Mairie de ladite commune, les déclarations des habitants sur l'utilité publique des travaux projetés.

A Cézac, le huit mai mil huit cent soixante-dix-neuf.

Le Maire,

A. LAYTON.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS

Sera à Cahors, du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

ELIXIR DENTIFRICE LEUCODONTE

et

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE AU QUINQUINA

Pour blanchir les Dents et raffermir les Gencives

Ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins

Admis à l'Exposition universelle de 1878.

Ces dentifrices préparées avec un soin minutieux, doivent au choix des substances qui les composent les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître. — La boîte, 1 fr. 50, 3 et 5 francs. — Le flacon, 1 fr. 50, fr. 3 et 5 fr.

Dépôt dans les principales Parfumeries.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

Quel est le meilleur des ferrugineux? La réponse est facile: les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes: les poudres, pilules, et sirops à base soit de FER RÉDUIT, soit de LACTATE DE FER ou d'iodure de fer noircissent les dents et altèrent l'émail et provoquent la constipation.

Seul, le **Phosphate de fer de Leras**, docteur ès sciences n'a aucun de ses inconvénients, il est liquide analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer se mélange très bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adoptée par l'élite des médecins pour la guérison des **maux d'estomac pales couleurs, anémie ou appauvrissement du sang**, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Contre les **rhumes, bronchites, maux de gorge**, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangreter** possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger aux printemps, celles qui craignent le retour des **maladies chroniques** ou qui sont incommodées par le **sang** (apoplexie), la **bile** ou les **humeurs**, trouveront dans le **Chocolat de Desbrière** un purgatif agréable et très-efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature Desbrière, car il y a des contrefaçons.)

De tout temps les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les **toux, rhumes, catharres, bronchites, irri-**

tations de poitrine, Le **Sirop** et la **Pâte de Sève de pin maritime de Lagasse**, qui contiennent les principes balsamiques et résineux du pin maritime, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections, et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tolu, de Goudron, etc.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupures, Cours des valeurs.

2 FRANCS PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS
UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot transmettront à l'imprimerie Layton le **Livret de Famille** à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

AVIS

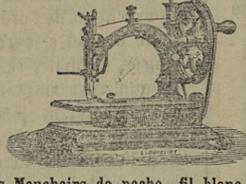
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

J. LARRIVE
5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :



Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin.

Accessoires, pièces de rechange et fournitures, Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages, Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises crétonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.

Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots, Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 4 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.	40 fr.	L'Abeille.	150 fr.
La Merveilleuse	50	La machine-Bijou	170
La Nec-plus-ultra.	90	La véritable Silencieuse.	225
La Productive.	90	L'Active.	225

MACHINES

SYSTEME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.

LE TEMPS
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
3, rue Rossini, Paris.

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTES VIAGÈRES

pour 100 francs versés, rente annuelle payable par semestre :

A 50 ans, 7 fr. 82 c. ; — à 55 ans, 8 fr. 75 c. ; — à 60 ans, 9 fr. 86 c. ; — à 65 ans, 11 fr. 01 c. ; — à 70 ans, 12 fr. 32 c. ; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

Représentant de la C^e à Cahors : M. LARRIVE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le *Journal du Dimanche* commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris. 3 fr.
id. par la poste. 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

TABLEAU DES DISTANCES
Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue Valentré, à Cahors.

A VENDRE
Une Machine
A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTUEJOL, forgeron à Soullaguet, par Gourdon.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NCM

PILULES laxatives de DITTEN
PHARMACIEN DE L'HÔPITAL ROYAL DE CHRISTIANIA

Guérison radicale de la Constipation, Migraine, Gastralgie, Fièvre, Insomnie, en rétablissant le cours régulier des fonctions naturelles, sans douleurs. Dispensent de l'emploi de tout purgatif.

2 fr. la boîte dans toutes les Pharmacies.

PAR POSTE, PHARMACIE RUE DE BELLEVILLE, 167, PARIS

LA NATIONALE
Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18

Antécession Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 180 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 48,412,727 fr.

Arrérages payés aux Rentiers 155,543,717 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 17,776,073 fr.

S'adresser pour les renseignements à M. Bénech, à Cahors; M. Puel, à Figeac; Lacambre, Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

Demande d'Agents.

Une ancienne maison de fabrication demande dans tous les pays des agents pour la vente d'articles indispensables qui ont obtenu la **Médaille d'Argent** à l'Exposition Universelle de Paris. Les personnes des deux sexes de toutes conditions pourront accepter l'agence et se créer un fort revenu dans leurs loisirs seulement. S'adresser franco au **Directeur de l'Alliance** à Chaux-de-Fonds (Suisse). L'affranchissement pour la Suisse est de 0,25 centimes.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES

VIN DE DIGESTIF DE CHASSAING

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Agents naturels et indispensables de la DIGESTION

12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSUMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS...

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6

Se trouve dans les principales pharmacies.

PRIME A NOS LECTRICES
POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des *Patrons découpés* de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, à M. ORSONI, Administrateur de la *Mode Française*, 37, rue de Lille, à Paris.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50 avec le *MUSÉE*, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au *Journal du Lot*.

Bureau : 29 rue Saint-Roch, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par A. Genevey, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamet, Paul Cellières, R. de Navery, Verna, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

AVIS

Aux Pharmaciens, Droguistes, Photographes, CHIMISTES, etc., etc.

Eau distillée
13 c. le litre

A l'Imprimerie A. LAYTON, rue Valentré.

DOUCEDE,
Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépot chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Création prompte et sans trace des chutes, écrouches, plèvres, darts, ardeurs, répartition exacte du poil par le *Reparateur TRICARD*. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. — Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 37, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le *Reparateur Tricard*) — Se trouve dans les Pharmacies.